

Bonnes fêtes de Noël !



CITATION

« Le bonheur ne dépend pas de ce qui nous manque, mais de la façon dont nous nous servons de ce que nous avons. »
Arnaud Desjardins - écrivain

Les menus du

restaurant scolaire

Pensez à réserver les repas au moins une semaine à l'avance sur le portail «mon espace famille»

Lundi 6 janvier

Salade de thon/tomate
Potée bourguignonne
Yaourt aux fruits
Biscuit



Mardi 7 janvier

Couscous végétarien
Fromage
Fruit de saison

Judi 9 janvier

Carottes râpées au citron
Sauté de poulet au curry
Haricots verts
Galette des rois



Vendredi 10 janvier

Soupe de potiron
Brandade de poisson
Salade verte
Pomme caramel aux speculoos



Lundi 13 janvier

Salade verte mimolette
Filet de poisson meunière
Riz créole
compote de pommes



Mardi 14 janvier

Courgettes râpées vinaigrette
Chipolatas grillées
Torsades
Yaourt nature sucré



Judi 15 janvier

Betterave rouge aux pommes
Hamburger
Frites
Fromage blanc et coulis



Vendredi 16 janvier

Potage de saison au Kiri
Porc au caramel
Boullgour
Clémentine



MOT DU MAIRE

Feu 2024 et ses 366 jours, vive 2025 dans quelques jours !

Une année 2024 avec ses moments historiques nationaux tels les Jeux Olympiques et Paralympiques dans un Paris devenu épice de la planète sportive, ou encore avec la renaissance de la cathédrale de Notre-Dame bijou architectural parisien détruite par le feu en 2019.

Une année 2024 mélécienne mémorable avec les commémorations du 80^{ème} anniversaire de la libération honorées le 5 juin par la présence du Président de la République Française au pied du Mémorial SAS, accompagné de Monsieur Achille Muller colonel centenaire au verbe vif. Moment qui restera gravé dans les esprits toutes générations confondues.

Une année 2024 au scrutin européen révélateur, aux scrutins nationaux déstabilisants et autres scrutins internationaux tant surprenants qu'improbables. Si nous pouvions espérer une fin d'année apaisée, nos députés en mode dispersé en ont décidé autrement, provoquant la nomination d'un quatrième premier ministre millésimé 2024 dans une cacophonie largement relayée sur les réseaux d'information.

Ces derniers sont le déversoir de certains esprits râleurs chroniques, en quête d'existence qui pratiquent sur tous sujets, y compris en local.

Nous n'y échappons pas à nouveau en cette fin d'année.

Ainsi, après les illuminations des bourgs reprochées tardives, sans maîtrise du sujet, en ce début de mois où il a fallu éclairer les esprits, c'est un nouveau sujet qui surgit ce mercredi. Sous couvert courageux d'anonymat, il est reproché la non information de la date du conseil municipal du 17 décembre, sous entendant une intention délibérée. Je déplore cette suspicion alimentée, sinon entretenue par quelques claviers habitués au rite. Faut-il avoir soi-même cet état d'esprit alambiqué pour penser qu'autrui, tel un maire puisse s'adonner à de telles pratiques... « Qu'en pensez-vous ? »

La fonction d'élu local est suffisamment lourde et prenante pour ne pas y rajouter quelconques maux par des intentions toxiques. Je vous confirme avoir autre chose à faire que me flageller...

Heureusement à chaque fois des esprits tolérants appellent au bon sens et à la modération.

Ceci dit, les fêtes de fin d'année se profilent en mode pause pour certains et mode rush pour d'autres. Privilégions la bonne humeur qui rassemble familles et amis autour des sapins illuminés et des bonnes tables. Profitons de cette trêve annuelle pour poser les outils de travail et autres claviers, et profitons pleinement de ces moments doux et agréables à vivre !!

Les équipes du Conseil Municipal et des agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous aux vœux de la municipalité le vendredi 10 janvier à 19h à la salle polyvalente de la Madeleine. Soit, pour rappel s'il le fallait et par anticipation à tout commentaire, le deuxième vendredi de l'année convenu depuis de longue date entre les communes.

Vivé Valèque

Votre Maire

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour rappel, selon l'arrêté du Maire n° 2023-55, les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune ont été modifiées à compter du 1er novembre 2023. L'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal de 20h30 à 6h30, cette mesure permet de réaliser des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participe à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution

COUPURES DE COURANT

Enedis réalise des travaux sur le territoire de la commune, afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique
Horaires des coupures :
- mercredi 8 janvier 2025 de 8h45 à 12h15.
Quartiers ou lieux-dits :
- impasse DES CORVISETTES
- 5 au 7, 16 bis rue DES GENETS

⚠ Pour votre information, il n'y aura pas de feuille communale d'informations la semaine du 3 janvier 2025. Merci de nous transmettre vos informations pour le 24 décembre au plus tard.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Pourquoi ?

Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1- d'obtenir une attestation de recensement Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Comment ?

A la mairie de votre domicile.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

VIE ASSOCIATIVE

JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

MAISON DE L'ENFANCE

Ouverture **du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier 2025 inclus.**

Fermée **du 23 au 27/12/2024**

Pensez à réserver au plus tard 7 jours avant les dates souhaitées sur « mon espace famille »

<https://www.monespacefamille.fr/accueil/> .

Le programme est disponible sur notre site internet.



MEDIATHEQUE

LES CONTES DE JACQUES

Ce samedi 21 décembre 2024 à 11h, venez écouter ces contes qui parlent de création du monde, de philosophie...et d'humour : que demander de mieux ?

Entrée libre, tout public à partir de 9 ans

Le Guéla d'en haut et le Guéla d'en bas
Les babouches d'Abou Kacem
Koïbo l'intrépide

Pendant les vacances, la médiathèque sera fermée du 23 décembre 2024 au 2 janvier 2025
Nous vous retrouverons à partir du 3 janvier - Joyeuses fêtes !

MUSIQUE DE NOËL

Cette année, la Mairie ne diffusera pas de musique de Noël dans les rues de Plumelec, suite aux nuisances sonores remontées par les administrés l'année dernière.

LE MELEC PRESSE

Ouverture exceptionnelle pour les fêtes de fin d'année, les lundis 23 et 30 décembre 2024.

JANVIER 2025 : ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MORBIHAN

Les listes électorales définitives du collège des électeurs votant individuellement sont disponibles en mairie.

CLUB DU BON ACCUEIL

Inscription au repas du mardi 14 janvier 2025.
Païement de la cotisation 2025.
Contact: Patricia 02 97 40 34 15 ou Joelle 02 97 42 20 67.

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

FRANCE SERVICES

- Fermeture de France Services - Emploi formation de Locminé du mercredi 25 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025.
- Fermeture de France Services Saint Jean Brévelay le jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2025.

CHANGEMENT D'HORAIRE DE DÉCHETTERIE

- De nouveaux horaires d'ouvertures des déchetteries sont mis en application dès le 1er janvier 2025.
- Pour la déchetterie de Brénolo :
- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (fermée le jeudi)

OFFRE D'EMPLOI

Un(e) ATSEM/agent technique pour la commune d'Evellys (F/H)
Durée de travail hebdomadaire : 28.39/35ème avec évolution possible
Poste à pourvoir : le 24 février 2025
Date limite de candidature : 9 janvier 2025
Date prévisionnelle des entretiens : 24 janvier 2025
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation) en indiquant la référence de l'annonce par mail : rh@cmc.bzh ou à l'adresse postale suivante : Monsieur le Président - Centre Morbihan Communauté - Zone de Kerjean - BP 10369 - 56503 LOCMINE CEDEX